


COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE DES DIRECTEURS D'HÔPITAL

MISES A DISPOSITION ET DISPONIBILITÉS

MISES À DISPOSITION

CAPN du 19 décembre 2019

Etablissement d'accueil - Fonction		Prénom	Nom	Etablissement d'origine	Conditions	
Ministère des solidarités et de la santé, à la direction de la sécurité sociale	<i>en qualité de chargée de mission</i>	Cécile	FRAGNY	AP-HP	Renouvellement. 3 ans à/c du 01/02/2020 à hauteur de 95% de sa quotité de travail	
Centre hospitalier universitaire de Martinique	<i>en qualité de directrice des ressources humaines</i>	Alice	NUTTE	CHI de Meulan-Les Mureaux	Du 19/08/2019 au 08/11/2019	
Ministère des solidarités et de la santé	<i>en qualité de chef de projet « leviers du changement » auprès de Monsieur Frank BELLIVIER, délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie auprès de la Ministre des solidarités et de la santé</i>	Marianne	PERREAU-SAUSSINE	CH « François Quesnay » à Mantes-la-Jolie	1 an à/c du 18/11/2019	
Ministère des solidarités et de la santé, à la direction générale de l'offre de soins	<i>en qualité d'adjoint au chef de bureau « Prise en charge post aiguës, pathologie chroniques et santé mentale ».</i>	Thierry	KURTH	AP-HP	Renouvellement. 3 ans à/c du 01/01/2019 à hauteur de 95% de sa quotité de travail (régularisation)	
Centre hospitalier de Gonesse	<i>en qualité de directrice adjointe chargée de la qualité et de la gestion des risques</i>	Mailys	DE FOURNOUX	CH de Saint-Denis	3 ans à/c du 01/01/2020 à hauteur de 50% de sa quotité de travail	
Ministère des solidarités et de la santé, à la direction générale de l'offre de soins	<i>en qualité d'adjointe au chef du bureau R4</i>	Sophie	TERQUEM	AP-HP	Renouvellement. 3 ans à/c du 01/01/2019 (régularisation)	
Agence régionale de santé Océan-Indien	<i>en qualité de chargée de mission « Cilaos »</i>	Florence	BEDIER	CHU de la Réunion à Saint-Paul et au groupe hospitalier Est-Réunion à Saint-Benoît	Renouvellement. Du 15/10/2019 au 31/12/2019 inclus à temps plein	
		<p align="center"><i>Le SMPS porte la vision des directeurs et des cadres hospitaliers, fidèle aux valeurs d'un service public de santé tourné vers l'avenir</i></p>			<p align="right"><i>commission administrative paritaire nationale des directeurs d'hôpital ; mises à disposition</i></p>	
					CAPN du 19 décembre 2019	